

Les consommations de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis, médicaments psychotropes...) sont un problème majeur de santé publique et constituent un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs quel que soit le milieu de travail.

Ce risque peut être difficile à appréhender. Pour vous y aider, le **SMINOV** vous propose une sensibilisation sur cette thématique.

ÊTES -VOUS CONCERNÉ ?

- Vous suspectez ou êtes confronté à cette situation avec un salarié.
- Vous souhaitez prévenir ce risque dans votre entreprise.



POINTS ABORDÉS

- Évaluation des facteurs de risques
- Présentation des pratiques addictives et de leurs impacts
- Règlementation
- Solutions et mesures de prévention dans l'entreprise

PUBLIC CONCERNÉ

- Les employeurs
- Les chargés de prévention
- Les salariés désignés compétents en santé et sécurité au travail

INTERVENANTS

- Médecin du travail
- Technicien Hygiène et Sécurité
- Infirmière en santé au travail



En visio



1h30



Inclus dans la cotisation annuelle



15 personnes maximum

Nous limitons le nombre de participants à 2 personnes par entreprise.

Le service se réserve le droit de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

S'inscrire



www.sminov.org